N° de tâche :
N° de dossier :
Gestionnaire :



REQUÊTE: BANDEROLES

Cette demande doit être envoyée par envoi postal ou courriel (guichet.sep@ville-ge.ch) à l'adresse suivante :

> Service de l'espace public Boulevard Helvétique 29 - Case postale 3737 1211 Genève 3

Le soussigné/la soussignée sollicite l'autorisation d'installer une ou plusieurs banderole(s)				
COORDONNÉES DU REQUÉRANT				
Société / Association :		Personne physique (Nom et prénom) :		
Adresse du siège :		Adresse privée :		
Code postal / Lieu :		Code postal / Lieu :		
Téléphone : Adresse électronique :				
Pour les Associations, joindre les statuts. Les demandes doivent être signées par un responsable reconnu.				
INFORMATIONS CONCERNANT LA MANIFESTATION				
Genre de manifestation :				
Dates de la manifestation : Lieu de la manifestation :	du	au		
INTERPRETATIONS CONCERNATION AND THE CONCERNATION OF THE CONCERNAT				
INFORMATIONS CONCERNANT LA BANDEROLE				
Date de pose :		Date de dépose :		
Dimension de la banderole				
Longueur		Largeur		

Texte de la banderole :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le nombre de banderoles est limité à :

- 5 banderoles au maximum par manifestation se situant sur la VILLE de Genève et à
- 3 banderoles au maximum par manifestation se situant sur le CANTON de Genève.

Le contenu et les dimensions

- La banderole ne peut être autorisée que pour annoncer une manifestation d'intérêt général. Elle ne peut servir de vecteur publicitaire pour les salles de spectacles, les forums, les congrès, les activités à finalité commerciale, cultuelle, politique ou encore de propagande.
- Aucune inscription ou logo publicitaire n'est admis.
- Ses dimensions ne peuvent excéder 400cm de longueur et 100cm de hauteur.

Le délai et la durée

- La banderole peut être installée au plus tôt 15 jours avant la manifestation et doit être enlevée dans les 48 heures qui suivent celle-ci.
- Ces délais inclus, la durée maximale de pose d'une banderole est de 30 jours.

La localisation

La pose n'est possible que sur les emplacements autorisés (voir liste).

Il est formellement interdit d'apposer une banderole sans être au bénéfice d'une autorisation sous peine de retrait par l'autorité compétente et d'amende.

Toute requête non conforme ou insuffisamment documentée sera déclarée irrecevable et retournée au (à la) requérant(e)

Genève, le

Timbre et signature du requérant

LISTE DES EMPLACEMENTS DISPONIBLES

ACACIAS - BÂTIE					
<u> </u>	Quai du Cheval-Blanc	Vers pont des Acacias	3132		
	Route des Jeunes	Dépôt Voirie	3458		
_					
CHAMPEL					
3 .	Avenue de l'Amandolier	Hauteur Malagnou	3013		
4 .	Avenue Louis-AUBERT	Hauteur Migros	3015		
<u> </u>	Quai CAPO-d'ISTRIA	Vers pont de la Fontenette	3104		
☐ 6.	Route de Vessy	Vers pont du Val d'Arve	4054		
EAUX-VIVES - CITÉ					
7.	Rue des Eaux-Vives	Barrière école n°84	3200		
□ 8.	Boulevard Helvétique	Face Musée d'Art et d'Histoire	3350		
9 .	Quai de la Poste	Face n° 10	3754		
GROTTES - SAINT-GERVAIS					
<u> </u>	. Quai des Bergues	Vers pont des Bergues, face n°31	3050		
<u> </u>	Quai des Bergues	Vers pont de l'Ile, face n°1	3054		
<u> </u>	. Quai des Bergues	Vers pont de la Machine, face n°19	3058		
<u> </u>	Quai des Bergues	Vers pont du Mont-Blanc, face n°33	3062		
<u> </u>	Boulevard James-FAZY	Barrière école, hauteur rue BAUTTE	3250		
<u> </u>	Boulevard James-FAZY	Barrière école, hauteur rue de la Servette	3253		
<u> </u>	. Quai du Mont-Blanc	Côté Débarcadère, face n°1	3616		
PLAINPALAIS - JONCTION					
☐ 17	. Quai Ernest-ANSERMET	Vers pont Hans- WILSDORF (droite)	3005		
 18	Quai Ernest-ANSERMET	Vers pont Hans- WILSDORF (gauche)	3014		
 	Quai Ernest-ANSERMET	Vers pont des Acacias	3009		
 20	Quai CAPO-d'ISTRIA	Vers pont de Carouge	3100		
	Quai Charles-PAGE	Vers pont des Acacias	3749		
<u> </u>	Quai Charles-PAGE	Vers pont de Carouge	3750		
<u> </u>	. Quai du Rhône	Face n°4	3850		
PÂQUIS - SÉCHERON					
24	. Quai WILSON	Hauteur place de De-CHÂTEAUBRIAND	4100		
SAINT-JEAN - CHARMILLES					
<u>25</u>	. Avenue d'Aïre	n°1	3001		
<u>26</u>	Place des Charmilles	Côté école	3123		
<u> </u>	. Chemin François- FURET	Barrière face n°53	3270		
<u>28</u>	Chemin François- FURET	Barrière face n°53, arrêt de bus	3271		
<u>29</u>	Rue Sous-Terre	Prieuré de Saint-Jean	3916		